

## LA FAMILLE LE SAULNIER À AUXERRE AVANT 1600

© Pierre Le Clercq (2004)

Société généalogique de l'Yonne

### LE SAULNIER Etienne :

- Le 17 octobre 1379 (lundi précédant la fête de Saint-Luc l'Évangéliste), Jean Mauduit, lieutenant au siège d'Auxerre du noble homme Béthon de Marcenac, chevalier et conseiller du roi, bailli de Sens et d'Auxerre, a rendu une sentence en ladite ville d'Auxerre dans le procès opposant d'une part Geuffron Boussart, châtelain d'Auxerre, et d'autre part Guillemain Belle, bourgeois d'Auxerre, emprisonné au château d'Auxerre pour n'avoir point payé des droits de fouage et assisté du procureur Jean Sodin, procureur des bourgeois et manants d'Auxerre : ayant recueilli les témoignages de Geuffroy Trouvé, Etienne Desfossés, Jean de Chablis, Etienne Le Saulnier, Dimanchin de Deneuvre, Pierre Grivotte, Odot Joly et Thévenin Le Maire, ainsi que de Paris de Pesmes, Huguenin Patru et Jean Taconet (tous trois sergents à verge à Auxerre), et de Jean Chauloup, Pierre Chantepinot, Adam Bigon, maître Sevestre Baudry (procureur du roi à Auxerre), maître Gilles du Val-de-Mercy (conseiller du roi à Auxerre), Jean Dorgelet, fils de feu Guillaume Dorgelet (jadis châtelain d'Auxerre), Jean Robiqueau et Jean Garchy (tabellions du roi à Auxerre), ledit Jean Mauduit a donné raison audit Guillemain Belle en interdisant audit Geuffron Boussart et à ses successeurs de prélever aucun droit d'entrée et d'issue dans les prisons du château d'Auxerre sur tout bourgeois de la ville, si ce n'est la somme de deux deniers par lit fourni aux prisonniers par le châtelain [AM Auxerre, AA 1, folios XVI recto & LXVII verso].

### LE SAULNIER Jean :

- Le 14 septembre 1379 (jour de la fête de la Sainte-Croix), devant Jean Mauduit, lieutenant à Auxerre du chevalier Béthon de Marcenac (ou Martenat), seigneur de Marmesse, conseiller du roi et bailli de Sens et d'Auxerre, et devant Jean Ardenie l'aîné, garde du scel avec ledit Jean Mauduit de la prévôté d'Auxerre, en présence de Perrin Odeneaux, clerc et tabellion juré du roi en la cour de ladite prévôté, sont comparus soixante-seize bourgeois d'Auxerre formant la plus grande et saine partie de la ville, à savoir Guiot Sourdeau, Jean de Chablis, Huguenin Pointbœuf l'aîné, Jean Chalardin, Jean Biot, Guiot Mignard, le cordier Jean Lebrun, Gilet Legois, le vigneron Le Roy, Jeannot Bore, Adam Seveli, Jean Le Changeur, Vincent Le Penetier, Ythier Le Barge, Etienne Le Maire, Dimanchin de Mez, Jean Mausnedé, Gilet Guichard, Jacquet Le Lorrain, Jean de Bleigny, Jean de Meaux le jeune, Colas Delyé, Etienne Desfossés, Milot Boichart, Jeannin de Fontenoy, Monot Gerbault, Mahiet Le Berrier, le mercier Guillemain du Val-de-Mercy, Jean Beluotte, Guiot Lévesque, Thévenin Guinement, Girard Langlois, Jean Thomas, Simon Montenot, Thierry de Mousts, Jean Fournier, Odot Joly, Jean Paillard, maître Sevestre Baudry, Adam Bigon, Jean Crespin, Gilet Le Courceur, Jean Boisart, Perrin Savedé, Jean Chauveau, Adenin Le Tondeur, Jean de Mez, Jean Baubery, Thévenin Mirault, Jean Le Chartier, Jean Le Bourrelrier de Diges, Robert Dargilly, Raoul Le Penetier, Thévenin Belin, Guillemain Talon, Guillemain Bonnechose, Thévenin Le Chien, Perrinot de Montbard, Micheau Le Cherpentier, Jeannin Martin, Jean Guerron, Jean Dorgelet, Thévenin Delacourt, Pierre Chantepinot, un certain Le Rousseau Botegulle, Etienne Belle, Etienne (de) Damas, Jeannin de Pisy, Jeannin Greffier, le charpentier Regnault de B(...)gelene, Perrin Le Musnier, Perrin de Lisle, Jean Boutenné, Jean Le Bailletier, Etienne de Ligny et Perrin de Bléneau, lesquels comparants ont fait établir et sceller une procuration aux noms de Jean Regnier, Jean Le Saulnier, Simon de Lainsecq, Jean Jourdain, Pierre Rogerin, Jean Coquard et Jean Robineau (ou Robigneau), les chargeant de vendre ensemble ou séparément la ferme du vin vendu au détail à Auxerre pendant un an [AM Auxerre, CC 33].

- Le 7 octobre 1379, devant le chevalier Hugues Aubriot, garde du scel de la prévôté de Paris, est comparu Jean Le Saulnier, bourgeois d'Auxerre muni d'une procuration scellée en la prévôté d'Auxerre le 14 septembre précédent, lequel a fait sceller par ledit Hugues Aubriot un acte notarié établi par Macé de Baignaux et André Bonnesche, clercs et notaires jurés du roi au Châtelet de Paris, acte par lequel il a vendu pour le prix de mille francs d'or à Guillaume Mauduit, marchand et bourgeois de Paris, la ferme du vin vendu au détail en la ville d'Auxerre pendant un an, ceci en sa qualité de procureur de soixante-seize bourgeois d'Auxerre formant la plus grande et saine partie de la ville, à savoir Guiot Sourdeau, Jean de Chablis, Huguenin Pointbœuf l'aîné, Jean Chalardin, Jean Biot, Guiot Mignard, le cordier Jean Lebrun, Gilet Legois, le vigneron Le Roy, Jeannot Bore, Adam Seveli, Jean Le Changeur, Vincent Le Penetier, Ythier Le Barge, Etienne Le Maire, Dimanchin de Mez, Jean Mausnedé, Gilet Guichard, Jacquet Le Lorrain, Jean de Bleigny, Jean de Meaux le jeune, Colas Delyé, Etienne Desfossés, Milot Boichart, Jeannin de Fontenoy, Monot Gerbault, Mahiet Le Berrier, le mercier Guillemain du Val-de-Mercy, Jean Beluotte, Guiot Lévesque, Thévenin Guinement, Girard Langlois, Jean Thomas, Simon Montenot, Thierry de Mousts, Jean Fournier, Odot Joly, Jean Paillard, maître Sevestre Baudry, Adam Bigon, Jean Crespin, Gilet Le Courceur, Jean Boisart, Perrin Savedé, Jean Chauveau, Adenin Le Tondeur, Jean de Mez, Jean Baubery, Thévenin Mirault, Jean Le Chartier, Jean Le Bourrelrier de Diges, Robert Dargilly, Raoul Le Penetier, Thévenin Belin, Guillemain Talon, Guillemain Bonnechose, Thévenin Le Chien, Perrinot de Montbard, Micheau Le Cherpentier, Jeannin Martin, Jean Guerron, Jean Dorgelet, Thévenin Delacourt, Pierre Chantepinot, un certain Le Rousseau Botegulle, Etienne Belle, Etienne (de) Damas, Jeannin de Pisy, Jeannin Greffier, le charpentier Regnault de B(...)gelene, Perrin Le Musnier, Perrin de Lisle, Jean Boutenné, Jean Le Bailletier, Etienne de Ligny et Perrin de Bléneau [AM Auxerre, CC 33].